

Sujet : [INTERNET] projet d'ISDI Environnement TP à Fontenay-en-parisis -2760-3

De : emilie.marchetti@gmail.com

Date : 02/07/2019 17:58

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le préfet,

j'ai pris connaissance récemment du projet de décharge à Fontenay en Parisis, commune que je fréquente assidûment depuis 6 ans en tant que propriétaire de plusieurs chevaux aux haras du Parisis, cela implique de passer plusieurs journées sur cette commune par semaine. Je me sent d'autant plus concernée que mes deux enfants passent leur week-end sur ce lieux également et je tenais à vous faire part de mon opposition.

je ne comprends pas comment un projet de modification du PLU peut être envisagé pour l'enfouissement de déchets en lieu et place de terre agricoles, si proche des habitations, du centre de loisir, du terrain de foot, du haras déjà existant et qui plus est sur un terrain « inscrit », à proximité d'un captage d'eau.

je rajouterai au vu du dossier, que la gestion de déchets inertes qui représente quand même un impact environnemental non négligeable va être confié à une société de travaux de terrassement et ses représentants absolument pas qualifiés en gestion de déchets avec pour seule mitigation du risque une mention d'une hypothétique formation qui sera réalisée.

De plus je ne vois aucune obligation de contrôle de l'impact environnemental, sonore et/ou sociale en cours de travaux et même à l'issue de l'enfouissement. je ne parle pas de l'impact économique : lors de travaux similaires à proximité du haras, j'ai déjà du mettre à la retraite anticipé un cheval de concours de CSO à cause de la poussière engendré par le passage des camions. je m'inquiète fortement aujourd'hui pour 2 chevaux en exploitation sportive toujours localisés aux haras. je me suis permis également de rechercher les informations quand aux projets JO 2024 qui semblent dans l'avis du maire de Fontenay-en-parisis être l'aboutissement du terrain et j'ai été au regret de voir que sur aucun des documents officiels n'est évoqué ce site et pourtant il y a bien un certain nombre de projets en ile de france déjà validés officiellement.

Je renouvelle mon opposition totale à ce projet qui sous couvert de JO autoriserai la transformation de terre agricole en décharge sur un site inscrit géré par une société sans qualification dans le domaine de la gestion de déchets inertes.

Mme Marchetti

17 route de sartrouville

78230 Le Pecq